



## Bail emphytéotique/ tarif du notaire

Par **Christopher33**, le **30/06/2021** à **16:44**

Bonjour à toutes et tous,

J'ai trouvé un bail emphytéotique (terrain et petite ruine, type garage) de 25 ans avec un loyer annuel de 100 euros pour une surface de 1000m<sup>2</sup>.

Je ne trouve que peu d'informations sur la personne qui doit payer le notaire et les propriétaires me disent que c'est à moi seul de régler la facture. J'ai des avis et contre avis. Quelqu'un pourrait me renseigner sur ce sujet svp?

Ma deuxième question est : c'est leur notaire et par retour de mail il leur annonce une somme de 1000euros pour l'acte. Je trouve ça cher aux vues des sommes énoncées plus haut (peut que je me trompe). Est ce que vous avez une idée svp.

Merci de votre bienveillance et compréhension car c'est ma première expérience.

Cordialement,

Christopher